



ASSOCIATION RENCONTRE INFORMATION MEDIATION



SERVICE MEDIATION FAMILIALE

*Pour accompagner les familles dans la recherche
de solutions dans les périodes de tension familiale,
liées à une séparation, un divorce, une rupture
des relations familiales...*

**Informations et prise de rendez-vous
en téléphonant au 06 15 50 98 63**

ASSOCIATION RENCONTRE INFORMATION MEDIATION
5, rue des Charmettes - 38300 Bourgoin Jallieu

LA MEDIATION FAMILIALE

C'est un processus dans lequel les membres d'une famille en rupture de liens demandent volontairement l'aide confidentielle d'une tierce personne impartiale et qualifiée, appelée médiateur familial.

La médiation facilite la confrontation de leurs points de vue et permet de trouver des solutions mutuellement acceptables.

La médiation familiale peut être demandée par les ex-conjoints ou concubins pendant ou après la séparation ou le divorce ou par d'autres membres de la famille élargie (grands-parents...).

Elle peut être également proposée par un juge : Juge aux Affaires Familiales, Juge des Enfants, Cour d'Appel...

Les objectifs de la médiation familiale :

- Accompagner les membres de la famille afin que soient renégociées les places de chacun.
- Faciliter une communication intra-familiale apaisée.
- Permettre aux parents de prendre eux-mêmes les décisions dans la gestion de la séparation et plus particulièrement celles relatives à l'enfant.
- Permettre aux enfants de rester en relation avec leurs deux parents.
- Elaborer un projet d'entente durable et mutuellement acceptable, dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

Le processus de médiation se déroule sur 5 à 10 séances payantes

